



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrats à durée déterminée

Question écrite n° 95588

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social concernant la taxation annoncée des CDD. Les annonces du Gouvernement concernant l'insertion des jeunes suscitent déjà, pour certaines, la polémique, et notamment la taxation des CDD. Les secteurs des services, réalisant plus de 90 % des embauches en France depuis plus de 10 ans, seraient les premiers à souffrir de cette taxation qui répond à des impératifs de saisonnalité. Les exigences de fluidité et de flexibilité ne trouvent en effet pas de réponse dans les versions de la loi travail. Il s'interroge sur le fait de vouloir toujours créer une nouvelle taxe pour chaque problème rencontré alors que taxer ne crée pas d'emplois et souhaite des réponses à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95588

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2016](#), page 3639

Question retirée le : 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)